

Cette fiche méthodologique est un cadre pour vous aider à décrire votre expérience en lien avec les priorités du Ministère en charge des sports et la politique de la FFTir. Elle pourra être intégrée dans l'espace « Développement » du site Internet fédéral, dans un des onglets « Réseau d'expérience ». Pour être mise en ligne, l'action doit avoir été réellement conduite, jusqu'à l'étape d'évaluation.



### Thématiques visées :

- Développement du Tir sportif,
- Développement durable,
- Valeurs du sport,
- Santé,
- Féminisation,
- Handicap,
- Scolaire et universitaire,
- Entreprise.



Lors de la rédaction de votre fiche « Partage d'expérience », gardez à l'esprit qu'elle vise à :

- **DONNER ENVIE** à d'autres acteurs de la FFTir de mettre en place une action similaire,
- Mettre en évidence **LES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA RÉUSSITE** du projet,
- **PARTAGER UNE EXPÉRIENCE**, même imparfaite. Ceci implique par exemple la mise en évidence des difficultés rencontrées et des pistes de remédiations identifiées.

Votre fiche est une présentation synthétique de votre action. Ne pouvant pas tout dire, faites des choix pour aller à l'essentiel. Cependant, des documents pourront être joints, en annexe, pour compléter la description.

Pour toute difficulté, n'hésitez pas à nous solliciter à l'adresse mail du département développement :

[developpement@fftir.org](mailto:developpement@fftir.org)

**Merci d'avance pour vos contributions.**

L'équipe du département Développement de la Fédération Française de Tir.

PRÉSENTATION

FICHE « PARTAGE D'EXPÉRIENCE »

DÉVELOPPEMENT DU TIR SPORTIF

**Titre :****Démarche de qualité pour les clubs : Label Celtique****Auteur :**

Ligue Régionale de Tir de Bretagne

Maud Seus-Caradec, Assistante Technique Régionale, atr-tir.bretagne@orange.fr

**Date de publication :****Public cible :**

Le label Celtique s'adresse à l'ensemble des clubs sur le territoire de la Ligue. La démarche est entièrement basée sur le volontariat.

La taille de la structure n'est pas un facteur limitant pour entrer dans la démarche.

**Objectif et contexte :**

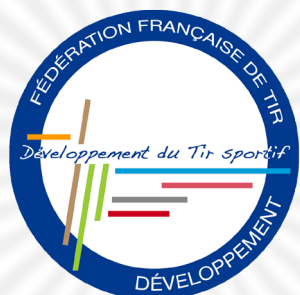
L'objectif de départ pour la Ligue est de connaître et faire connaître des initiatives mises en place par certains clubs qui ont rencontré des problématiques particulières (bruit, formation, sécurité de l'air..).

Les objectifs sont :

- valoriser des clubs ayant des bonnes pratiques,
- tisser un réseau permettant l'échange de solutions et d'expérience entre les clubs,
- développer la reconnaissance des partenaires, notamment ceux du secteur public.

Les clubs deviennent acteurs du partage d'expérience, en étant la référence dont les autres peuvent s'inspirer afin de toujours mieux faire grandir notre sport au sein de la Ligue de Bretagne. Ils bénéficient d'un lien particulier avec la Ligue en devenant un partenaire privilégié.

**OBJECTIF ET CONTEXTE****FICHE « PARTAGE D'EXPÉRIENCE »****DÉVELOPPEMENT DU TIR SPORTIF**



## Descriptif de l'action :

Le fonctionnement de la démarche Celtique :

- \* Le Président du club volontaire remplit la grille d'auto-évaluation et la retourne à la Ligue,
- \* Le dossier est étudié par l'ATR qui prend les contacts pour fixer une date de visite des installations par un membre de l'ETR, dans un délai de 3 mois.
- \* La visite est prise en charge par la Ligue. Le Président du club est présent. Le membre de l'ETR remplit le cahier des charges, qui est suivi par un entretien sur les axes d'améliorations possibles et les questions éventuelles.
- \* Si les scores minimaux sont atteints pour les différents thèmes, le label Celtique est attribué pour une période de 3 ans maximum. Il est renouvelable en faisant un nouveau dépôt de demande.
- \* Le club Celtique se voit accorder : une signalétique spécifique, l'usage des termes et logos, des "Avantages" par la Ligue et ses partenaires participants.

Les ressources financières :

- \* Fond propre de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne
- \* Sollicitation des partenaires publics et privés

Les ressources humaines :

- \* Création du dossier, du cahier des charges et du fonctionnement Celtique par l'ATR
- \* Les visites sont effectuées par les membres de l'Equipe Technique Régionale

Au niveau de la communication le dossier est :

- \* diffusé par mail à l'ensemble des présidents des comités Départementaux et des clubs de la Ligue
- \* présenté lors de l'Assemblée générale de la Ligue
- \* disponible sur le site Internet de la Ligue

## Bilan :

Les premières mises en place de la démarche Celtique ont mis en évidence qu'elle :

- \* enthousiasme les clubs,
- \* établit un réseau de clubs référents pour les autres clubs,
- \* constitue un réseau de clubs "modèles" pour les actions de Ligue,
- \* valorise les bonnes pratiques et incite des clubs non-celtiques à les rejoindre,
- \* renforce la dynamique des clubs,
- \* rapproche l'ETR et les Clubs avec des axes d'améliorations spécifiques pour chacun.

Évolutions futures :

- \* Développer le nombre de partenaires participants afin de diversifier l'offre des "Avantages"
- \* Réalisation d'un logo spécifique pour une meilleure identification des Clubs Celtiques



BILAN

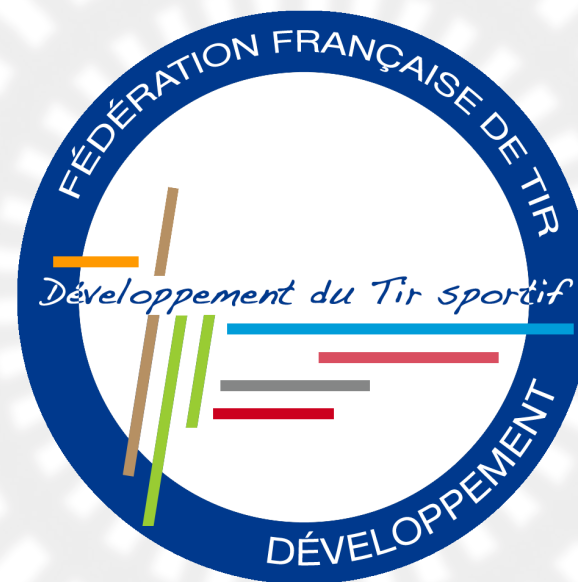
## Aller plus loin :

Voir le dossier "Celtique" de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne



**FICHE « PARTAGE D'EXPÉRIENCE »**  
DÉVELOPPEMENT DU TIR SPORTIF

N° de licence : 03433387  
Nom : Seus-Caradec  
Prénom : Maud  
Fonction au sein de la structure :  
Assistante technique Régionale  
Adresse mail : atr-tir.bretagne@orange.fr



Je soussigné(e) Seus-Caradec Maud, certifie

- avoir l'accord du Président de l'association dans laquelle a eu l'action pour la diffusion de cette fiche sur le site Internet de la FFTir,
- que l'action décrite a effectivement été mise en œuvre.

Si les documents fournis contiennent des photos, je certifie avoir eu l'accord des personnes figurant sur celles-ci pour leur diffusion.

Date : 10 Juillet 2018

